



Relevé de décision du conseil municipal du 6 septembre 2018

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Délibération n°2018/077 : Augmentation de la quittance d'assurance de la SMACL

Suite au courrier recommandé de la SMACL, nous annonçant une augmentation de 30 % sur nos contrats d'assurances pour 2019.

Madame le Maire a demandé à plusieurs compagnies d'assurances des devis, il s'avère que la commune a trop de déclaration de sinistres et qu'elle n'est pas en mesure de refuser les 30 % d'augmentation de la SMACL.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'accepter l'augmentation de la SMACL pour 2019.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte l'augmentation des 30% sur les contrats d'assurances SMACL

Délibération n°2018/078 : Encaissement du chèque de la SMACL

Madame le Maire rappelle en 2017, la fondre s'est abattue sur le clocher de l'église, la SMACL vient de nous verser une indemnité de 32 182,84 qui concerne le remboursement de la facture de la mise hors d'eau et des futures réparations.

Madame le Maire demande au conseil municipal d'accepter la répartition suivante pour l'enregistrement de cette indemnisation.

En recettes de Fonctionnement sur l'article 7718 pour un montant de 6 243,60€. Cela correspond à la facture de la mise hors d'eau.

En recettes d'Investissement sur l'article 1328 pour un montant de 25 939,24€ qui correspond aux futures réparations.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte et autorise Madame le Maire à enregistrer cette indemnité comme précitée

Délibération n°2018/079 : Dossier de subvention pour la numérotation des maisons

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter le Conseil Départemental pour monter un dossier de demande de subvention concernant la numérotation des maisons.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte et autorise Madame le Maire à monter un dossier de demande de subvention pour la numérotation des maisons auprès du Conseil Départemental.

Délibération n°2018/080 : Devis : Travaux suite aux intempéries du 3 juin 2018

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis de MCTP Offredi concernant les travaux de réparations suites aux intempéries du 3 juin 2018 survenu dans le parc du château et les sentiers de promenades aux alentours de l'étang. Ce devis s'élève à 19 800 € TTC. Ce devis sera rajouté à différentes demandes de subventions établies à la suite de la catastrophe du 3 juin dernier.

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à signer le devis de la MCTP Offredi pour la remise en état du site du Château et de l'étang pour un montant de 19 800 € TTC.

Délibération n°2018/081 : Devis : Réparation du réseau chauffage

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le devis de M. Laréal pour un montant de 3 200 € HT concernant une fuite sur le réseau de la chaufferie. Cette réparation sera définitive.

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise Madame le Maire à signer le devis de réparation du réseau de la chaufferie pour un montant de 3 200 € HT.

Délibération n°2018/082 : DM 3 du BP Principal : sommes à mettre sur le bon article

CREDITS A OUVRIR					Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op		
D	I	21	2135	60	Installations générales, agencements, aménagements	5 403,28
D	I	21	2188	60	Autres immobilisations corporelles	2 520,00
D	I	21	21318	60	autres bâtiments publics	3 230,40
D	I	21	21311	60	Hotel de ville	6 943,52
Total						18 097,20 €
CREDITS A REDUIRE					Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op		
D	I	23	2315	60	Installations, matériel et outillage techniques	-18 097,20
Total						-18 097,20 €

Délibération n°2018/083 : Vente du lot 4

Madame le Maire demande au conseil municipal l'accord pour vendre une parcelle du lotissement suivante :

P Lot 4, parcelles A 1188-1258-1261 d'une surface de 640 m² environ

Pour un prix de vente net vendeur de 33 000 €

Il est aussi demandé 6 000 € de raccordement d'assainissement

L'acte notarié sera établi par Maître MAISONNIER Notaire à Les Échelles.

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte et autorise Madame le Maire

- À vendre le lot du lotissement précité

- A signer tous actes nécessaires à cette transaction

Délibération n°2018/084 : Vente du lot 7

Madame le Maire demande au conseil municipal l'accord pour vendre une parcelle du lotissement suivante :

P Lot , parcelles A 1199 d'une surface de 527 m² environ

Pour un prix de vente net vendeur de 28 000 €

Il est aussi demandé 6 000 € de raccordement d'assainissement

L'acte notarié sera établi par Maître MAISONNIER Notaire à Les Échelles.

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte et autorise Madame le Maire

- À vendre le lot du lotissement précité

- A signer tous actes nécessaires à cette transaction

Délibération n°2018/085 : Modification de la dénomination des voies communales

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2016/031 dont l'objet était la dénomination des voies communales.

Madame le Maire demande au conseil municipal de modifier certains noms de voies comme suites :

P Chemin de la base de loisirs devient Chemin de l'Étang

P Chemin du Parking de la Mairie devient Impasse du Guillot

P Chemin du Jacquet devient Impasse du Jacquet

P Chemin du lotissement du Jacquet devient Lotissement Le Jacquet - La Vendée

P A rajouter une voie qui sera intitulée Impasse du Closet et qui se situe à droit en montant sur le chemin de bande après l'Impasse du Jacquet

P Suppression du Chemin sous l'église

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte les modifications précitées concernant la dénomination des voies communales.

Fait à La Bauche, le 10.09.2018

et affiché le 10.09.2018

Le Maire,

Evelyne LABRUDE